

Formulaire de bonification de poste

Numéro employé

Nom et prénom de l'employé

Numéro de poste

Unité administrative budgétaire

Cet exercice s'inscrit dans le cadre de la révision de la structure de postes ayant comme objectif la rétention et la stabilisation de notre personnel.

Toutes les personnes salariées détentrices d'un poste à temps partiel comme préposé aux bénéficiaires (PAB) ou auxiliaire aux services de santé et sociaux (ASSS) (au 14 août 2020), ont la possibilité de bonifier leur poste jusqu'à concurrence d'un poste à temps complet selon les modalités proposées.

La bonification de votre poste, sur une base volontaire, vous est offerte qu'à une seule occasion.

Vous avez entre le 24 août au 11 septembre 12 h 2020 inclusivement pour remplir ce formulaire et le remettre à votre gestionnaire

Cet exercice prendra effet dans les horaires à compter du 8 novembre 2020.

Votre choix de bonification (selon les composantes de votre poste actuel)

Je désire me prévaloir d'un poste :

Temps complet 9/14 8/14 7/14 6/14 5/14

Je désire conserver mon poste tel quel et ne pas me prévaloir de l'offre de bonification

Pour les employés concernés seulement

Si vous êtes actuellement détenteur d'un poste TPR équipe de base avec rehaussement (Code TPNA à l'horaire), souhaitez-vous conserver ces journées TPNA?

oui

non

Date

Signature de l'employé

Date

Signature du gestionnaire

